

Paris, le 6 juin 2024

## Communiqué de presse

### **Rénovation du dispositif conventionnel : l'UNPS demande à être reçue par le Ministre Frédéric Valletoux**

Les membres de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) ont pris connaissance des propos de Monsieur Frédéric Valletoux, Ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, sur la nécessaire évolution du système conventionnel.

Comme le Ministre, les membres de l'UNPS sont profondément attachés au dispositif conventionnel mais font notamment le constat que le système d'une négociation globale tous les cinq ans avec les libéraux « est à bout de souffle ». Il est par conséquent indispensable de faire évoluer les règles actuelles.

Durée et contenu des conventions, stabilisateurs économiques, transversalité du dispositif conventionnel, l'UNPS présentera très prochainement à Monsieur Frédéric Valletoux des propositions concrètes visant à rendre plus opérationnel, plus efficient et plus lisible le dispositif conventionnel.

#### **Renforcer le pacte social via la représentativité professionnelle**

Parce que ce dispositif ne peut véritablement fonctionner qu'avec la reconnaissance absolue et inconditionnelle du rôle et des missions des organisations représentatives des professionnels de santé libéraux, l'UNPS travaille également à une réforme en profondeur des règles de la représentativité professionnelle, afin d'améliorer la visibilité des syndicats représentatifs.

L'Assemblée plénière du 11 juin prochain sera donc l'occasion, pour les membres de l'UNPS, de proposer des positions fortes sur la vie conventionnelle et sur la représentativité des organisations syndicales, en vue du PLFSS pour 2025.

Dans cette optique, l'UNPS demande à être reçue au plus vite par le Ministre Frédéric Valletoux pour lui présenter son plan d'action.

#### **Contacts presse :**

- Sébastien GUÉRARD, Président – 06 03 85 96 28
- Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94